

Fort-de-France, le 14 novembre 2020

Communiqué de presse

Appel à la responsabilité citoyenne : limitons notre consommation d'eau potable

Les fortes pluies de ces derniers jours ont entraîné des glissements de terrain, des affaissements de chaussée et la rupture d'une importante canalisation d'eau qui a des conséquences sur une grande partie du réseau de distribution d'eau potable de la Martinique.

Dans ce contexte difficile, où la distribution d'eau peut être perturbée dans la durée, le préfet de la Martinique invite les Martiniquais à être solidaires en limitant dès à présent leur consommation d'eau au strict nécessaire.

Les usagers sont invités à consulter les sites internet d'information de leur opérateur afin de se tenir informés de l'évolution de la situation.

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle



Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.tr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972